



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 04/05/2021

Elections départementales 2021 : candidatures et commission de propagande

Dans le cadre des élections départementales des 20 et 27 juin 2021, les déclarations de candidature sont à déposer au bureau des élections et de la réglementation de la préfecture, jusqu'au 05 mai 2021 à 16h00.

Les emplacements d'affichage seront attribués aux binômes de candidats dans l'ordre de la liste à l'issue du tirage au sort qui se déroulera le même jour à 16h30.

Les commissions de propagande se tiendront :

- pour les arrondissements de la Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte, le 07 mai 2021 à 14h00 au palais de justice à la Roche-sur-Yon ;
- pour l'arrondissement des Sables d'Olonne, le 10 mai 2021 à 14h00 au tribunal judiciaire des Sables d'Olonne.

Toutes les informations relatives à l'organisation des élections départementales sont disponibles sur le site internet des services de l'État en Vendée :

<http://www.vendee.gouv.fr/elections-departementales-2021-r1059.html>

Pour les élections régionales qui se tiendront également les 20 et 27 juin 2021, le dépôt des candidatures est attendu à la préfecture de Loire-Atlantique jusqu'au 17 mai 2021.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 🐦 @PrefetVendee - 📘 @PrefetVendee - 📧 prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon